

en ligne en ligne

BIFAO 83 (1983), p. 135-148

Ramadan El-Sayed

Deux statues inédites du Musée du Caire. I. - Une famille de prêtres de Montou d'après la statue Caire JE. 36957. II. - Trois prophètes d'Amon à Karnak d'après la statue Caire JE 37011 [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DEUX STATUES INÉDITES DU MUSÉE DU CAIRE

Ramadan EL-SAYED

I

UNE FAMILLE DE PRÊTRES DE MONTOU D'APRÈS LA STATUE CAIRE JE. 36957 (Pl. XXIV-XXV, A)

On peut constater quatre-vingts ans après la « pêche aux statues » de Legrain dans l'enceinte du temple de Karnak en 1903, que cette importante découverte est loin d'être épuisée (1). Legrain lui-même, dans la série du Catalogue Général du Musée du Caire a consacré trois volumes à sa trouvaille; ceux-ci s'arrêtent malheureusement à l'époque de Montouemhat (2). Une trentaine de statues sont données par l'auteur comme appartenant à la Basse Epoque (3); mais sur les sept-cent-cinquante statues et stèles (h) provenant de la précieuse « cachette », combien sont encore inédites! Il semble que plusieurs années de travail d'une équipe de chercheurs seraient nécessaires pour obtenir un relevé correct des textes et leur traduction. On ne peut douter que l'on glanerait là une masse de renseignements sur la vie religieuse, sur les formules de prières, les autobiographies, les généalogies, ainsi que sur l'art des sculpteurs thébains. En ce qui nous concerne, notre intérêt s'est déjà plusieurs fois porté sur ce sujet (5).

La statuette que nous nous proposons d'étudier ici appartient à la catégorie des inédits (6). Elle est exposée au Musée du Caire en R 24 E, 2 a, bas de la vitrine de droite,

- (1) Lefebvre, ASAE 25, 30; Leclant, Recherches sur les mon. thébains, p. 119; Vandier, Manuel III, p. 226; Bothmer, Egypt. Sculpture of the Late Period., p. 151-2.
 - (2) Cf. De Meulenaere, SAK 6, 63.
 - (3) Bothmer, o.c., p. 151.
 - (4) Barguet, Le temple d'Amon-Rê, p. 276-7.
- (5) Voir, par ex. statue Caire CG. 42206-42209, en cours de publication dans ASAE 69 et statue Caire CG. 42228, sous presse dans ASAE 66.
- (6) Cette statuette est citée dans PM, Theban Temples II, p. 150 (other stat.); Legrain, RT 28, p. 5-6 (B) cite la généalogie; Parker, A Saîte Oracle Pap., p. 25-6 (38); l'auteur la cite sous

23.

première rangée. Il s'agit d'une statue-cube de granit gris, en bon état, haute de 39 cm. Le personnage est posé sur un socle carré, épais de 6 cm. et anépigraphe; on distingue les bras croisés, posés sur les genoux, la main droite tenant un tissu plié; la perruque lisse laisse les deux grandes oreilles dégagées et s'arrête dans le dos à la hauteur des épaules. Les traits du visage sont assez rudes quoique la bouche, assez grande, ait les lèvres bien ourlées; un trait en relief cerne les yeux et les sourcils; une barbiche, courte et lisse, allonge l'aspect d'un visage carré; le voile léger qui enveloppe le corps visible sur la partie dorsale, ne laisse libres que les mains. L'avant de la statue porte un tableau bien gravé, comportant une scène à sa partie supérieure, au-dessous de laquelle sont inscrites huit lignes de texte.

La scène est surmontée du signe du ciel (1). Elle est en deux parties.

A droite: Osiris, debout sur un petit socle en forme de maâ, coiffé de la couronne atef, tient des deux mains, ouas, heka et flagellum. Au-dessus, on lit: 19 « Osiris, maître de Bousiris ».

Derrière le dieu, Isis, coiffée de la couronne hathorique, et tenant le ankh, le protège en levant la main droite. Au-dessus, on lit : [] « Isis, la grande mère divine ».

Devant les divinités se tient un personnage à la tête rasée, vêtu d'un long pagne sacerdotal; au-dessus de lui son nom emplit l'espace de sa double image : (1) (a) (b) ».

- (a) Nous proposons pour ce groupe de signes la lecture : it-nţr hm-nţr; cf. Wb. III, 91; A a la valeur nţr, cf. Ch. Zivie, Giza, p. 133, n. g; Vernus, Athribis, p. 217, l. 2; Corteggiani, Hommages Sauneron, p. 123, l. 6; pour la graphie voir surtout R. el-Sayed, Doc. relatifs à Saïs, p. 110, l. 2 (citée deux fois).
- (b) Pour ce nom bien connu dans la région thébaine, cf. R. el-Sayed, BIFAO 78, 464, n. h; Munro, Die Spätägyptischen Totenstelen, p. 20; Vittmann, Priester und Beamte, p. 44, n. j, 46, 53 (2.14.I), l'auteur cite 10 Besenmout lesquels sont issus de parents différents (voir id., o.c., p. 219-220); il attribue à notre Besenmout le n. 11 dans la série des 10, et, à son grand-père (cité 1. 4), le n. 1 (id., p. 6, tabl. 1 et p. 52-3, ainsi que index, p. 221). Notons que sur la stèle Caire A. 2747, de la XXVI^e dyn., que nous avons publiée dans BIFAO 78, 464, n. h, nous citons 2 Besenmout (III et IV) placés dans un ordre différent par Vittmann (id., p. 53, 2.14.1 et index p. 221).

son n° ancien Caire 257; Vittmann, *Priester und*(1) Pour la même disposition, cf. Caire CG.

Beamte, p. 9 (2.2) et n. 2; p. 10, 51, 55 a, 59 (2.16),
42231-32 = Legrain, o.c. III, p. 75, 78, pl. 39-40.
60, 209.

A gauche du tableau, on retrouve le même personnage, dans le même costume et la même attitude, mais, cette fois, il fait face à Amon; le dieu est coiffé des deux plumes et il tient le ouas et le ankh; au-dessus, on lit : Amon, maître du trône des deux terres (a) ».

(a) Notons l'emploi d'un singulier pour nswt-t³wy désignant par là qu'on n'attribue pas au terme une signification géographique précise ni le temple de Karnak, cf. Barguet, Le temple d'Amon-Rê, p. 2 n. 7.

(a) Certains doc. ne portent que *swt* au lieu de '*Ipt-swt*, voir, par ex., stèle Caire A. 2747 = R. el-Sayed, *BIFAO* 78, 471, 1. 6. Faut-il attribuer à *swt*, seul, un sens plus étendu? '*Ipt-swt* désignant alors une partie plus limitée s'étendant du IV° pyl. au temple d'Akh-menou, cf. Barguet, *o.c.*, p. 1 et R. el-Sayed, *o.c.*, 463-4, n. f.

Au-dessous de ce tableau, suit un texte de 8 lignes qui se lisent de droite à gauche :

«Le prophète de Montou, maître de Thèbes, celui du service mensuel du domaine d'Amon (a), chef de la 2° phylé (b), celui qui juge (dans) la ville de Thèbes (c), Besenmout (d) juste de voix, fils du titulaire des mêmes titres (e), le directeur de la phylé de la Maison de Rê de la terrasse du Château du domaine d'Amon (f), Ankhefenkhonsou (g) juste de voix, fils du titulaire des mêmes titres Besenmout (h) juste de voix, fils du titulaire des mêmes titres, celui qui présente le Noun à Hermonthis (i), le 3° prophète d'Amon Ounnefer (j) juste de voix, fils du prophète de Montou maître de Thèbes Paseth(en)ef (k) juste de voix, fils du prophète d'Amon, le chef des scribes de(s) document(s) Djedkhonsouiouefankh (l) fils du titulaire des mêmes titres Pa(en)maât (m) fils du titulaire des mêmes titres Nesamen (n) juste de voix, fils du titulaire des mêmes titres Amenhotep (o) juste de voix, fils du titulaire des mêmes titres Padiamen (p) juste de voix, issu de Neskhonsou (q) ».

24

- (a) Pour le même titre, cf. Moret, Sarc. de l'ép. bubastite, p. 325 (index); Gauthier, Cerc. anthrop. des prêtres de Montou, p. 543 (index); Vittmann, o.c., p. 32-3; Munro, o.c., p. 20; Meeks, ALex I, n° 77.0036, p. 4; Posener-Kriéger, Archives, p. 16, n. 16 et p. 17, n. 1, p. 432 f; R. el-Sayed, BIFAO 78, 472, n. a.
- (b) Pour le même titre, cf. Moret, o.c., p. 327; Gauthier, o.c., p. 547; le titre est connu à la fin de la VI^e dyn., cf. Ch. Zivie, Giza, p. 41, n. b, 42 n. a; R. el-Sayed, o.c., p. 467, n. b.
- (c) Pour $w\underline{d}^3 + m + \text{un lieu}$, cf. Wb. I, 405, 14 = stèle Caire CG. 20458 = Lange-Schäfer, Grab. und Denk. II, p. 57, 1. 4; Urk. I, 47, 10.
- (d) Voir ci-dessus, n. b. Au sujet de notre Besenmout, considéré comme n° 11 par Vittmann, ajoutons qu'il est connu par deux autres doc. (id., o.c., p. 5 (2.1), p. 7, tabl. 2 (l, r), p. 9, 56, 60, tabl. 4 a :
 - Cercueil Caire CG. 41047 = Gauthier, o.c., p. 113, l. 3-4, p. 115, l. 3.5 cité par Parker dans A Saite oracle Pap., p. 25 (38) où on lit : «le prophète de Montou maître de Thèbes, Besenmout, maître de l'imakh, issu de la dame Neskhonsou», var. «le prophète de Montou maître de Thèbes, Besenmout, j.v., maître de l'imakh, fils du prophète de Montou, maître de Thèbes, Ankhefenkhonsou, sa mère est la dame auguste Neskhonsou».
 - Stèle Caire A. 9919 = Munro, o.c., p. 203 où on lit : « le prophète de Montou maître de Thèbes, Besenmout, fils de celui qui est dans son service dans le domaine d'Amon, le chef de la 2^e phylé, Ankhefenkhonsou ».
- (e) Ecrit ainsi à la XXII^e dyn., cf. Wb. II, 37, 11; voir aussi Moret, o.c., p. 325; Gauthier, o.c., p. 544. L'expression s² mi-nw est répétée plusieurs fois sur la statue Caire 986 de la B.E. = Borchardt, Stat. und statuett. IV, p. 16; Kamal, Stèles ptolém., p. 133, l. 2-5.
- (f) Pour ce titre, cf. R. el-Sayed, BIFAO 78, 462-4, n. e; Vittmann, o.c., p. 78-9, 81; Moret, o.c., p. 11 et 321; Gauthier, o.c., p. 68-9 et 413, 425-6; Leclant, Recherches sur les mon. thébains, p. 307-8, n. 3; pour le culte de Rê à Thèbes, cf. R. el-Sayed, o.c., p. 466-7, n. a.
- (g) Vittmann considère Ankhefenkhonsou comme n° 1 parmi les personnages portant le même nom (id., p. 7, tabl. 2 et p. 219 index). Il est connu par plusieurs doc., voir id., p. 6, tabl. I, p. 7, 12, 14, 15, 28 (2.9), 30, 35, 42, 56, 59, 106 (16), 219. En tout cas ce nom est connu dès la XX° dyn. (= PN. I, 67, 9; II, 347 = R. el-Sayed, o.c., p. 468 n. h).
- (h) Vittmann le considère comme Besenmout n° 1 connu par environ 12 doc. (voir id., p. 6 tabl. 1 (a-B'), 6, 9 (2.2), 12, 14-5, 18 (2.5), 19, 56, tabl. 4, 59 (2.16), 60, 107 (18), 221; Bierbrier, The Late New Kingdom, p. 92-3; Kitchen, The 3rd Intermediate Period, p. 224-5 § 190; Kees, Das Priestertum, p. 282; Parker, A Saïte Oracle Pap., p. 25 (38); Munro, o.c., p. 16 A, 17. Si on examine, par ex. l'inscription du sarcophage Caire CG. 41001 bis = Moret, o.c., p. 35, on lit: « le prophète de Montou maître de Thèbes, Ankhefenkhonsou, fils du prophète de Montou, maître de Thèbes Besenmout (11), fils du prophète de Montou maître de Thèbes Ounnefer ».
- (i) Titre fréquent sur les doc. provenant d'Hermonthis; ce prêtre est chargé de surveiller la libation dans un sanctuaire non déterminé à Hermonthis, cf. Goyon, BIFAO 65, 93-4, n. 8; Munto, o.c., p. 199 et 224; Vittmann, o.c., p. 188; Traunecker, BIFAO 72, 209, n. 2;

- Wb. III, 118, 8; Leclant, Recherches sur les mon. thébains, p. 150; Meeks, ALex I, n° 77.2758, p. 251; Fairman, JEA 20, p. 3, n. a.
- (j) Pour Ounnefer père de Besenmout II, cf. Vittmann, o.c., p. 5, 7, tabl. 2 et p. 9, 57, 59. Sur le sarcophage Caire CG. 41001 bis cité plus haut, n. h, on trouve le titre : « prophète de Montou », mais sur une statue inédite, Caire JE. 37878, citée par Vittmann, o.c., p. 57 et par PM, Theban Temples II, p. 153, le titre est plus complet : « prophète de Montou, maître de Thèbes, celui qui est dans le service, le chef de la 1^{re} phylé ».
- (k) Pour ce nom, connu dès la XXII^e dyn., cf. PN. I, 121, 14; Vittmann, o.c., p. 225, cite 4 personnages de même nom. Pour celui qui nous concerne, cf. id. o.c., p. 9, 56-7. Le même est cité sur 2 doc. dont nous avons déjà parlé: statue Caire, inédite, JE. 37873 (ci-dessus n. j) et sarcophage Caire 41001 = Moret, o.c., p. 14, l. 8 avec le titre de « prophète de Montou, maître de Thèbes ».
- (1) Pour ce nom, cf. Vittmann, o.c., p. 236; l'auteur cite 13 homonymes. Pour celui qui nous concerne ici, cf. id., p. 9, 10, 56, tabl. 4, 57 (2.15.2). Le même est cité sur le sarcophage Caire CG. 41001 où il est sans titre; mais sur une statue inédite, Caire JE. 37873, le même est : « chef des scribes comptables » = Vittmann, o.c., p. 57 (2.15.2), l'auteur donne 4 lignes de texte de cette statuette inédite.
- (m) Pour ce nom, cf. Vittmann, o.c., p. 222; l'auteur cite 7 homonymes. Pour celui qui nous concerne ici, cf. id., p. 6 tabl. 1 et p. 9 (2.2), 10, 107 (21); voir aussi Bierbrier, o.c., m. 92-3. Le même est cité sur 2 doc. auxquels nous avons déjà fait allusion: la statue Caire inédite JE. 38873 (voir n. l), sans titre mentionné: le sarcophage Caire CG. 41001, cf. Moret, o.c., p. 14, l. 6; là, on trouve les titres de: « aimé du dieu dans 'Ipt-swt, chef des scribes du cadastre ». Pour le 1er titre, cf. Vittmann, o.c., p. 109 (43), 111 (4.3.2.2.), 113-5; Leclant, o.c., p. 238, n. 3; Kees, o.c., p. 253, 270; pour le second titre, cf. Vittmann, o.c., p. 10 n. 4; Kees, o.c., p. 284; Parker, o.c., p. 33; Leclant, Enquêtes, p. 10.
- (n) Pour ce nom, cf. Vittmann, o.c., p. 227; il cite 9 homonymes. Pour celui qui nous concerne, cf. id., p. 51 tabl.
- (o) Il n'est connu que sur notre statue, cf. Vittmann, o.c., p. 9.
- (p) Il n'est connu que sur notre statue, cf. Vittmann, o.c., p. 9.
- (q) Cité par Vittmann, o.c., p. 7, tabl. 2 et p. 8, 221; Munro, o.c., p. 17.

Sur le pilier dorsal on trouve une seule ligne horizontale mais 3 lignes de texte, occupent verticalement toute la hauteur du pilier.

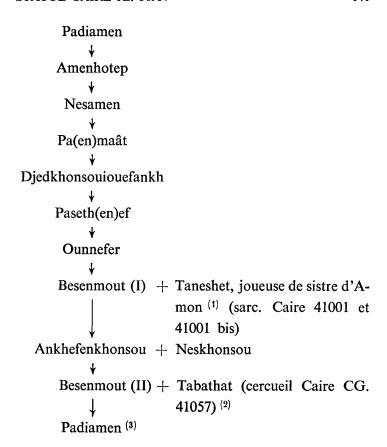
« Que le dieu local soit derrière toi (a), (ô) stoliste (b) de Thèbes Besenmout!

Une offrande que le roi donne en ta faveur (c) à Amon-Rê, maître des trônes des Deux-Terres et (à) son Ennéade (d)!

(Que) chaque (être) qui entrera et sortira te loue, (là), dans (e) le temple, et t'aime, dans le temple, comme un chargé d'honneurs (f) auprès du dieu et du roi, avec (g) un bel enterrement (h) après la mort (et avec) une formule d'offrandes de pain, bière, têtes de bétail, volailles pour lui (= Amon), à chaque fête, de ce qui est déposé (i) sur la table d'offrandes (j) d'Amon. En faveur du prophète de Montou maître de Thèbes; celui qui est dans le service du domaine d'Amon; le chef de la 2° phylé, Besenmout (II) (k) juste de voix, fils du titulaire des mêmes titres, Ankhefenkhonsou, juste de voix, issu de Neskhonsou».

- (a) Sorte de souhait en guise de protection pour le défunt.
- (b) Pour ce titre, cf. Vittmann, o.c., p. 81 (3.3.1.11), p. 84 (3.3.1.14). Kees, ZÄS 84, 65 et Das Priestertum, p. 119; Gauthier, Cercueils, p. 543 index, l'auteur cite 17 ex.; Moret, Sarcophages, p. 325; Legrain, ASAE 7, 51 c-f; de Meulenaere, SAK 6, 66, c-d; Meeks, ALex II, n° 78.3528, p. 325; ALex III, n° 79.2555, p. 252; Leclant, Recherches sur les mon. thébains, p. 238 n. 4; Lefebvre, Inscrip. concer. les grands-prêtres, p. 42, § VIII. Il semble que la fonction de stoliste de Thèbes ait un rapport avec les cérémonies religieuses; on sait que le stoliste royal était chargé de vêtir et d'oindre la personne du roi, cf. Berlandini, BIFAO 76, 130, n. 1.
- (c) Comparer la statue Caire CG. 1291 de la B.E. = Borchardt, Stat. und Statuett. IV, p. 150, où on lit: htp di nswt n k3·k.
- (d) Pour l'Ennéade d'Amon, cf. Leclant, o.c., p. 393; Barguet, Le temple d'Amon-Rê, p. 22-3, n. 3; p. 194, n. 2; p. 200, n. 1; Sethe, Amun, p. 27-8 § 41; Otto, Topogr. des Theban. Gaues., p. 11-9; R. el-Sayed, BIFAO 80, 236-7, n. d.
- (e) Pour la prépos. r avec le sens de « en », cf. Meeks, ALex II, n° 78.2338, p. 216.
- (f) Pour ce sens de im3hw, cf. Meeks, ALex III, nº 79.0224, p. 21.
- (g) Pour hr avec le sens de « avec », cf. Meeks, ALex I, nº 77.3140, p. 283.
- (h) Lire krst nfrt, cf. Berlandini, BIFAO 81, 16 n. e; Corteggiani, Hommages Sauneron, p. 120; pour autres lectures, cf. R. el-Sayed, BIFAO 80, 202, n. j.
- (i) Pour ce sens de wdb qui est en rapport étroit avec le service des offrandes, cf. Valloggia, BIFAO 76, 345; Meeks, ALex I, n° 77.1147, p. 108 et ALex III, n° 79.0823, p. 82; Meeks, Donations d'Edfou, p. 53, n. 3; Gardiner, JEA 24, p. 82; Clère, JEA 25, 215-6.
- (j) Pour cette graphie, cf. Clère, Supp. BIFAO 81, 218, n. 7.
- (k) Le nom est déterminé par le signe de la statue-cube, cf. Berlandini, BIFAO 76, 211-12, n. 3.

Cette statuette permet donc d'établir la filiation directe de onze membres d'une famille sacerdotale, avec, regrettons-le, l'adjonction, directement ou indirectement, de trois membres féminins seulement.



La piété filiale du second Besenmout a fait ériger la statuette destinée sans doute à être placée dans le temple d'Amon; le grand dieu a toujours été honoré dans cette famille; l'ancêtre, Padiamen, était « prophète d'Amon, chef des scribes des documents, le titre a été fidèlement transmis :

de Padiamen à son fils Amenhotep de ce dernier à son fils Nesamen de ce dernier à son fils Paenmaât de ce dernier à son fils Djedkhonsouiouefankh.

(1) Voir Moret, Sarcophages, p. 14, l. 3; p. 35 l. 7; cité par Vittmann, o.c., p. 6, tabl. I, p. 9 (2.2); Parker, o.c., p. 26; Munro, Die Spätägyptischen Totenstelen, p. 17; Bierbrier, The Late New Kingdom, p. 92-3; Kitchen, The 3rd

Intermediate Period, p. 224-5 § 190; Kees, Das Priestertum, p. 281, n. 4.

(2) Gauthier, Cercueils, p. 300, l. 3 = cité par Parker, o.c., p. 26.

(3) Voir Gauthier, o.c. p. 300, 1. 1.

Après cinq générations, voici que les descendants s'honoreront d'être « prophète de Montou maître de Thèbes » :

- le fils de Djedkhonsouiouefankh, Pasethenef, sera donc « prophète de Montou maître de Thèbes » (même titre sur le sarcophage Caire CG. 41016), ainsi que « stoliste de Thèbes » (1).
- Le fils de Pasethenef, Ounnefer, curieusement, portera ce même titre « prophète de Montou, maître de Thèbes », non sur notre statuette, mais sur les sarcophages 41001 bis et 41016 (2).
- Le fils d'Ounnefer, Besenmout I, ne peut-il être « prophète de Montou » parce que son beau-père Hahat portait le titre? (sarcophage Caire CG. 41001 et 41001 bis (3)), ce même Hahat qui avait donné sa fille en mariage à Besenmout I.
- Le fils de Besenmout I, Ankhefenkhonsou, est « prophète de Montou maître de Thèbes » ainsi que « stoliste de Thèbes » (sarcophage Caire CG. 41001 bis (4)).
- Le fils de Besenmout II (cercueil Caire CG. 41057), Padiamen sera aussi « prophète de Montou maître de Thèbes » (5).

Bien entendu, la transmission des titres de père en fils ne se bornera pas à ceux que nous venons de signaler; on sait combien, parfois, la liste des titres peut être longue pour un même personnage, et de qualités différentes; on retrouvera, par exemple, dans cette famille, le titre, sans doute apprécié à l'époque, de « directeur de la phylé de la Maison de Rê, de la terrasse du Château du domaine d'Amon », porté par Ounnefer et son fils Besenmout I. Faisons un rapide recensement des autres titres, que d'autres documents confirment pour le même personnage. Ounnefer est aussi « celui qui présente le Noun à Harmonthis » et « 3° prophète d'Amon ». Ankhefenkhonsou est « celui qui juge (dans) la ville de Thèbes », « celui qui ouvre les battants du ciel dans *Ipt-swt* », « prophète d'Osiris qui est en tête du *Ḥwt-nwb* », « *ḥpt-wd3t* de Mout, dame du ciel », « stoliste de K3-mwt·f » (6), var. « purificateur de Khonsou qui est au milieu de Nenet » (7), « serviteur de la lumière » (8).

```
(1) Moret, o.c., p. 170, l. 9 et p. 172, l. 11.
```

⁽²⁾ Moret, o.c., p. 35, l. 6; p. 172, l. 11.

⁽³⁾ Moret, o.c., p. 14, l. 14; p. 35, l. 7.

⁽⁴⁾ Moret, o.c., p. 35, l. 4; p. 36, l. 13; p. 37, l. 6-7.

⁽⁵⁾ Gauthier, o.c., p. 300, l. 1.

⁽⁶⁾ Voir sarcophages, Caire CG. 41001 bis = Moret, o.c., p. 23, 1. 1-2.

⁽⁷⁾ Moret, o.c., p. 31, l. 6.

⁽⁸⁾ Moret, o.c., p. 34, l. 7; p. 37, l. 5; pour ce titre connu à partir de la XXII^e dyn., voir Yoyotte, BIFAO 54, 102-3.

On peut donc constater que, si la transmission des titres de père à fils, n'est pas absolument automatique, pour des raisons sans doute dues à des moments particuliers de l'histoire, ou faute de documents, elle est fréquente et, sans doute, appréciée. En ce qui concerne le propriétaire de la statuette, héritier de dix générations, il est le digne fils de ses pères; lui aussi sera « juge dans la ville de Thèbes », comme son père, et, comme certains de ses prédécesseurs « stoliste de Thèbes ». Il est curieux de noter que le tableau le présente face aux divinités Osiris, Isis, Amenet, mais qu'aucun titre ne confirme sa dévotion pour ces dieux; il faut remonter à son père pour trouver un « prophète d'Osiris qui est en tête de *Ḥwt-nwb* » (sarcophage Caire CG. 41001 bis ⁽¹⁾).

Il est connu que le nom de Besenmout était fréquemment utilisé à l'époque, mais nous nous limitons ici à remonter une seule lignée de 11 générations. On peut l'affirmer puisque, outre notre statuette, nous disposons des textes du cercueil Caire CG. 41047 (2) et de la stèle Caire A. 9919 (3) où les mêmes filiations sont respectées exactement dans le même ordre. Comme nous l'avons écrit plus haut, Padiamen fils de Besenmout II propriétaire de la statue, sera aussi « prophète de Montou, maître de Thèbes » (4). Ajoutons qu'un frère du même Besenmout II, Nesamen, sera aussi « prophète de Montou, maître de Thèbes », ainsi que « purificateur de Khonsou, hpt-wd3t de Mout dame du ciel, celui qui est dans son service mensuel, dans le domaine d'Amon chef de la 2° phylé » (sarcophage Caire CG. 41002) (5).

Rappelons que dans une étude précédente au sujet de la statue Caire A. 27 ⁽⁶⁾, nous avions été amené à parler de 2 autres Besenmout — n°s III et IV — appartenant à la XXVI° dyn. ⁽⁷⁾; ceux dont il est question ici, appartiennent peut-être à la XXV°. En tout cas, proches par le sang, homonymes parfois, les gens de cette famille restent solidaires jusque dans un type, unique, de leurs cercueils, déposés et trouvés à Thèbes-Ouest ⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ Moret, o.c., p. 23, l. 1-2.

⁽²⁾ Gauthier, o.c., p. 113, l. 4-5 et p. 115, l. 3-4.

⁽³⁾ Munro, o.c., p. 203.

⁽⁴⁾ Gauthier, o.c., p. 300, 1. 1.

⁽⁵⁾ Moret, o.c., p. 39, 1. 2 et p. 40, 1. 6.

⁽⁶⁾ R. el-Sayed, BIFAO 78, 464, n. h, et p. 474-5.

⁽⁷⁾ Sur cette famille en général, voir Vittmann, o.c., p. 3 (2), p. 5 (2.1), p. 6-10, tabl. 1-2, p. 14-5, p. 52-4, p. 59-60 (2.16).

⁽⁸⁾ Moret, o.c., p. 1x, introduction.

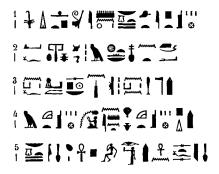
II

TROIS PROPHÈTES D'AMON À KARNAK

D'APRÈS LA STATUE CAIRE JE. 37011 (Pl. XXV, B-XXVII)

Cette jolie statuette en schiste appartient à la série de statues-blocs ⁽¹⁾ provenant de « la cachette » découverte par Legrain en 1904. Elle est exposée dans le Musée : R 24 E 2 a, vitrine de droite, en bas; haute seulement de 22,5 cm., le socle mesure 18 × 13 cm. et 3,3 cm. de hauteur. Le personnage, comme dans beaucoup de statues de ce genre, a les bras croisés, la main droite tenant une étoffe pliée; la main gauche, aux doigts finement sculptés, est ouverte. La tête est couverte d'une perruque lisse dégageant les oreilles; la barbiche est courte et carrée ⁽²⁾; le visage est assez jeune d'expression, bien dessiné mais avec des traits assez rudes; les bras et les pieds, bien sculptés, sont tout à fait dégagés.

L'avant de la statuette est couvert d'un texte de 5 lignes horizontales, où on lit :



« Une offrande que le roi donne à Amon-Rê, maître du trône des deux terres, qui est en tête d'Ipet-sout, pour qu'il accorde une offrande de pain, bière, têtes de bétail, volailles, toutes choses bonnes de ce qui est offert (a) à son ka (b), quotidiennement, de tout ce qui reste (d'offrande) (c) pour le ka du prophète d'Amon dans Ipet-sout, le prêtre pur d'Amenet qui réside à Ipet-sout (d), Padiamennebnesettaoui (e), juste de voix, fils d'Ankhpakherd (f) issu de la joueuse de sistres d'Amon (g) Ankhenesioutes (h) juste de voix».

- (a) Sur ce sens de m³ attesté sur plusieurs doc. : statue Caire JE. 37150 = Kees, ZÄS 84, 55, l. 1; Caire CG. 42206 = Legrain, Stat. de rois et de part. III, p. 16, 1. 13; Brunner, Die
 - (1) Bothmer, Egypt. Sculpture of the Late Period, p. 151. (2) Cité par PM, Theban Temples II, p. 156.

- Südlichen Raüme des Temples, pl. 99, l. 6; Meeks, ALex I, n° 77.1593, p. 148; ALex III, n° 79.1112, p. 110; Wb. II, 22, 5.
- (b) Ici le ka désigne la statue du dieu ou son enseigne, cf. Meeks, ALex II, n° 78.4339, p. 393; Wb. V, 90, 4.
- (c) Lire: m sp(t) nb(t) n hnt, genre de formule servant à désigner la façon dont un défunt jouit et se nourrit des offrandes présentées quotidiennement à la statue du dieu; voir, par ex.: Caire CG. 42189 = Legrain, o.c. II, p. 51, l. 15 où on lit une formule semblable: m spj hnt nb(t) n 'Imy-W3st « de ce qui reste de tous les services (d'offrandes) à Celui-qui-est-dans-Thèbes (= Amon) = même statue citée par Lefebvre dans Inscrip. concern. les grands prêtres, p. 12, l. 2 et p. 14, n. c; pour l'expression: <math>spt hr hnt, voir Meeks, ALex. II, n^o 78.3452, p. 319; ALex III, n^o 79.1986 et n^o 79.2515, p. 195 et 248; Wb. III, 102, 13-14; 440, 6 et 14.
- (d) Pour certains ex. de ce titre, cf. R. el-Sayed, *BIFAO* 78, 467, n. c; PM, *Theban Temples* II, p. 160 (JE. 37994 et 38036).
- (e) Nom connu dès la XXIIe dyn. jusqu'à l'époque ptolém., cf. PN. I, 122, 6; II, 355; plusieurs noms cités dans PM, o.c. II, p. 154-7, 159-160, 162-3, 165, 204, 218 (42), 285-286, 563 index; Leclant, Recherches sur les mon. thébains, p. 389; Kees, Das Priestertum, p. 277, 281, 284, 320; notons qu'une var. de ce nom est connue à la Basse-Epoque: P3-di-'Imnnswt-t3wy, cf. PN. I, 122, 6; Ramond, Les stèles égypt. du Musée Labit à Toulouse, p. 66. Dans les doc. démotiques prov. de Thèbes-Ouest, ce nom est porté par plusieurs personnages, cf. El-Amir, A Family archive, p. 2, l. 7, 14; p. 8, l. 2, 5, 10; p. 24, l. 12, 16; p. 34, l. 11; p. 38, l. 5; p. 42, l. 11; p. 57, l. 13; p. 61, l. 2; p. 62, l. 15; p. 72, l. 13; p. 78, l. 9; p. 91, l. 6; p. 106, l. 12, soit 18 noms au total; ajouter Matta, Demot. Ostraka, p. 241, index; Nur el-Din, Demot. Ostr. Leiden, p. 513, index; Malinine, Choix de textes juridiques, p. 139, index; Botti, L'arch. demot. da Deir el-Medineh, p. 233, index.
- (f) Pour ce nom, cf. PN. I, 63, 17; II, 346; PM., o.c. II, p. 157 et 162; surtout Leclant, Enquêtes, p. 9, n. a.
- (g) Il manque ici, après le nom d'Amon celui du dieu Rê, qu'on trouve écrit de la même manière, dans ce titre, porté par d'autres femmes. Notons que ce titre féminin était largement répandu à Thèbes à l'époque ptolémaïque, voir, par ex. Legrain, Stat. de rois et de part. III, p. 32, l. 5 et p. 70, l. 4; id. dans ASAE 7, 40; Raven, OMRO 61, 24; Valloggia, Hommages Sauneron, p. 290, n. 1; Goyon, Le Pap. Louvre N. 3279, p. 16, n. 3; Zayed, ASAE 57, 144, l. 7; 151, l. 3; Bothmer, Egypt. Sculpture of the Late Period, p. 152.
- (h) Voir PN. I, 65, 11 = cité d'après une stèle datant de la XXV° dyn. et prov. de Karnak = Legrain, ASAE 7, 226.

Sur la face supérieure du socle, sur les côtés, devant et entre les pieds du personnage, on peut lire 4 lignes très courtes.



« Ce qu'a fait son fils pour faire vivre (a) son nom (b), le père divin, prophète d'Amon (c) dans Ipt-sout, Hor, (et) son second (d) fils Padiamen(em)ipet (e), issus de la dame Nehemsi-Raïttaoui (f) ».

- (a) On considère comme très important qu'un descendant du mort s'occupe du culte funéraire à rendre au défunt et fasse conserver sa mémoire, cf. Leclant, *Montouemhat*, p. 75, n. g; R. el-Sayed, *BIFAO* 80, 242, n. a; Clère, *Hommages Sauneron*, p. 360, n. 2; ce dernier auteur a groupé 16 doc. où cette formule est citée et pour lesquelles c'est le fils aîné qui doit assumer cette charge.
- (b) Il manque ici la lettre n après le r.
- (c) Pour cette graphie tardive attestée sur de nombreux doc. de la XXV°-XXVI° dyn., cf. R. el-Sayed, BIFAO 78, p. 464, n. 9.
- (d) Le mh a le sens de « numéro », cf. Wb. II, 117, 19, surtout Sethe, Von Zahlen und Zahlworten, p. 110, ex. 2; Erman, Neuägypt. Gramm., p. 115 § 252; Gunn, JEA 3, 284 (milieu); Barns, JEA 35, 70 et 71 (vers. I); Chassinat, RT 14, 10, n. 3; Meeks, ALex III, n° 79.1294, p. 127 en haut; var. : r mh « au total » (cité par Meeks); Malinine, RdE 14, 43, n. d.
- (e) Pour ce nom, cf. PN. I, 122, 4; PM, o.c. II, p. 154, 157, 159, 161, 284, 336, 466, 481, 563; connu à l'époque ptolémaïque, dans le Pap. démot. à Thèbes = el-Amir, o.c., p. 2, l. 9; p. 14, l. 6; p. 23, l. 2; p. 24, l. 6; p. 29, l. 9; p. 38, l. 7; p. 46, l. 5; p. 50, l. 1; p. 53, l. 10; p. 60, l. 16; p. 78, l. 2 et 16; p. 82, l. 5; voir aussi Malinine, Choix de textes juridiques, p. 139, index; Botti, o.c., p. 233 index.
- (f) Pour ce nom, à la fois masc. et fém., cf. PN. I, 208, 16-17 = d'après ex. dans Legrain, ASAE 7, 38-9; Daressy, RT 20 (1898), 76 (154). Pour la lecture exacte, cf. de Meulenaere, RdE 11, 82, en haut.

Le texte du socle est bien lisible; il débute par une ligne sur la face antérieure laquelle se continue sur le côté droit du socle, puis sur la face arrière et s'achève sur le côté gauche.

« Une offrande que le roi donne à Osiris qui est en tête de l'Occident, dieu grand, gouverneur de l'Eternité, et à Anubis, maître de la nécropole (a), pour qu'ils donnent une belle sépulture, sur la rive gauche (b) de Thèbes, (y) entrer et (en) sortir sans entrave (c), pour le

ka du père divin et prophète de (d) Amon-le-brave (e), Padiamen-neb-neset-taoui, juste de voix, fils du père divin et prophète d'Amon dans Ipet-sout, Ankhpakherd, juste de voix, issu de la dame Ankhenesioutes ».

- (a) Cette épithète d'Anubis est connue dès la IV^e dynastie, voir Barta, Aufbau und Bedeutung, p. 8, 15 (c) n. 3, 25 (c) n. 3, 38, 45 (c) n. 2, 232 (c), 233, 288 ex. 2 et 4.
- (b) Nous proposons de lire ce signe \(\text{\text{\$\infty} imnt}, \) car il y a sans doute une erreur du scribe qui a mal copié le signe du hiératique \(\frac{\pi}{\pi} \) ou \(\frac{\pi}{\pi} \) pour \(\frac{\pi}{\pi}, \) cf. Möller, Hier. Pal\(\text{Biggr. II}, \) n° 579.
- (c) On demande que les dieux Osiris et Anubis accordent à l'âme la libre circulation dans la nécropole, comparer, par ex. :
 - wn n·k w³t m hṛ-nṭr pr·k 'k·k hṇ' R' wstn·n·k mi Nbw nhh « est ouvert pour toi un chemin dans la nécropole; tu sors et tu entres avec Rê, tu vas librement comme les Seigneurs de l'Eternité» = Clère, Suppl. BIFAO 81, 216.
 - dif 'k pr m hr-ntr n šn'·tw·s r bw mr·s « qu'Il (= Osiris) accorde d'entrer et de sortir de la nécropole sans qu'elle (= l'âme) soit retenue, vers toute place qu'elle désire » = Berlandini, BIFAO 79, 257 A.
 - 'k pr m r-st3w « d'entrer et de sortir dans Rosetaou » = Gourlay, BIFAO 79, 91, 1. 2.
 - 'k pr m kr-ntr nn knr k3(f) « d'entrer et de sortir de la nécropole sans que (son) âme en soit empêchée » = Leclant, Enquêtes, p. 48, l. 2-3 et p. 50, n. e.
- (d) On voit sur le fac-similé $\sqrt{}$ pour n; comparer avec le texte du socle.
- (e) Lire: 'Imn p³ knw, épithète qui montre l'aspect combattant du dieu Amon, comparer Gutbub, Textes fond. de la théologie de Kom-Ombo, p. 4, n. h. Cette épithète d'Amon se trouve couramment dans le nom propre kn-'Imn (= PN. I, 334, 18; 235, 7); kn est appliquée à d'autres divinités dans les noms propres, tels Atoum, Horus, Khnoum, Min (= PN. I, 334, 21, 24; 335, l. 8, 10 et 11, p. 391). Amon est qualifié par d'autres épithètes proches de celle-ci: nhw m W³st « le protecteur dans Thèbes » (= PN. I, 113, 15); var. p³ nhtw m 'Ipt « le puissant dans Ipet » = PN. I, 113, 18 et p. xxII, en bas; voir aussi l'épithète d'Imn-p³-cdr « Amon-le-secourable » = Vernus, Hommages Sauneron, p. 463-76.

Une ligne verticale est à lire sur le pilier dorsal :

« \hat{O} dieu local du père divin Padiamennebnesettaoui, sois derrière lui tandis que son ka est devant lui! C'est un Héliopolitain! ».

Nous avons donc ici les traces d'une famille sacerdotale restreinte en nombre, attachée au culte d'Amon à Karnak. Le père Ankhpakherd, « père divin et prophète d'Amon dans Karnak », s'est marié avec une « joueuse de sistres d'Amon », Ankhenesioutes. Un fils, Padiamen-neb-neset-taoui, a succédé à son père dans ses fonctions religieuses

25

et fut, comme lui : « prophète d'Amon dans Karnak »; il est, de plus : « prêtre pur d'Amenet à Karnak ». Ce fils s'est marié, à son tour, avec une certaine Nehem-si-raïttaoui, « la dame », dit la statue. Ils ont, au moins, deux fils : le 1er, Hor (1), comme son père et grand-père, est « père divin et prophète d'Amon à Karnak ». Quant au second fils, Padiamen-(em)-ipet, il n'a pas été honoré de titre, au moins sur notre statue! Au sujet de la date, signalons que PM (2) parle de : « late saïte ». En ce qui concerne la facture même de cette statue-bloc, l'importance de la perruque, le traitement des yeux en forme d'amande, le modelé des joues, la petite barbe soulignant le menton, le fait que le corps soit complètement enveloppé, sauf les mains croisées, nous permettent de proposer la fin de la XXXe dyn., début de l'époque ptolémaïque (3). Cette hypothèse peut être confirmée par certains indices graphiques : ainsi le signe = Imn est attesté sur une statue de la XXXe dyn. (4); la graphie de l'épithète de Knw est à rapprocher de crit ainsi à l'époque grecque (5).

D'autres monuments complèteront peut-être, un jour, la généalogie de cette famille.

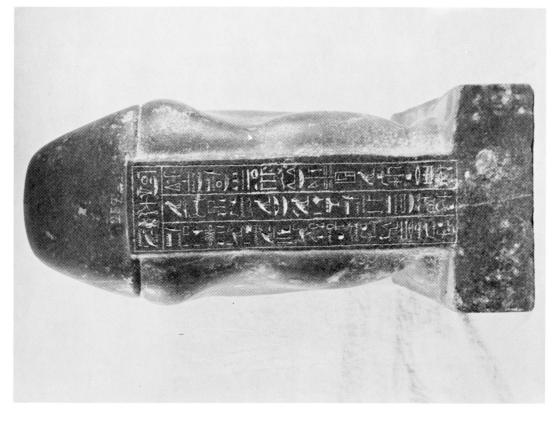
⁽¹⁾ A signaler un certain Hor, fils de Padiamennebnesettaoui, 3° prophète d'Amon » = PM, o.c. II, p. 160 (JE. 38045) « early saïte », indice trop mince pour assurer qu'il s'agisse de la même personne.

⁽²⁾ PM, o.c. II, p. 156.

⁽³⁾ Voir Bothmer, o.c., p. 100 et p. 151-152.

⁽⁴⁾ Statue Leyde AH.9 = Raven, *OMRO* 61, 24; attesté à l'ép. grecque, *Wb*. I, 84, 16; voir aussi Zayed, *ASAE* 57, 144, 1. 4, 6, 7.

⁽⁵⁾ Wb. V, 41, 5.





A. — Statue Caire JE. 36957, vue de face.

B.

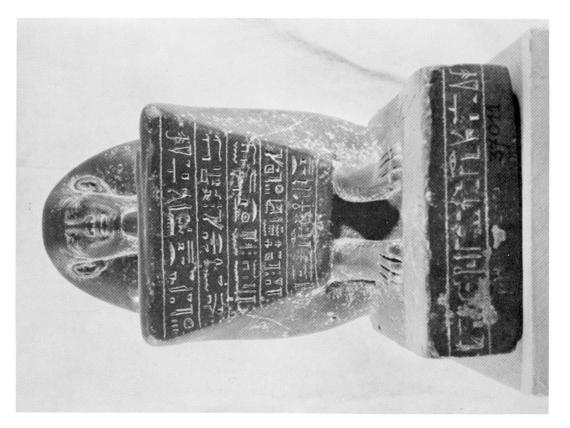




BIFAO 83 (1983), p. 135-148 Ramadan El-Sayed
Deux statues inédites du Musée du Caire. I. - Une famille de prêtres de Montou d'après la statue Caire JE. 36957. II. - Trois prophètes d'Amon à Karnak d'après la statue Caire JE 37011 [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



B. — Statue Caire JE. 37011, vue du pilier dorsal.



A. — Statue Caire JE. 37011, vue de face.





BIFAO 83 (1983), p. 135-148 Ramadan El-Sayed

Deux statues inédites du Musée du Caire. I. - Une famille de prêtres de Montou d'après la statue Caire JE. 36957. II. - Trois prophètes d'Amon à Karnak d'après la statue Caire JE 37011 [avec 4 planches].

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net